



# L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

BUDGET DÉCEMBRE 2007

## BUDGET 2008

La *Loi sur la fiscalité municipale* requiert que la Municipalité diffuse aux citoyennes et citoyens le budget adopté pour le prochain exercice financier et demande qu'il soit distribué gratuitement à chaque adresse de la Municipalité. En conséquence, c'est avec plaisir que je vous transmets le budget 2008 reflétant les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Placide pour l'exercice financier 2008. Le conseil municipal prévoit avoir des dépenses d'un montant de 1 769 875 \$ contrairement à 1 734 280 \$ pour l'exercice financier 2007. Aussi, la valeur foncière a augmenté pour 2008 à savoir 150 813 500 \$ alors qu'en 2007 elle était de 148 041 100 \$. **En somme, le taux de taxation foncière générale a été maintenu à 0.742 \$.**

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec les membres du conseil municipal qui se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Denis Lavigne, maire.

## REVENUS

	2007	2008
<b>TAXES</b>		
<b>TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>		
Taxe foncière générale	1 098 494 \$	1 120 060 \$
Taxe spéciale – Réfection routière	66 000 \$	67 200 \$
Taxe fonctionnement/égout & aqueduc – secteur	92 040 \$	79 315 \$
Taxe compensation service incendie		3 200 \$
Surtaxe sur la catégorie des terrains vagues desservis – secteur	1 336 \$	560 \$
Autres – communauté religieuse – secteur	920 \$	920 \$
<b>TOTAL DES TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>	<b>1 258 790 \$</b>	<b>1 271 255 \$</b>
<b>TAXES SUR UNE AUTRE BASE – TARIFICATION</b>		
Matières résiduelles	86 855 \$	111 880 \$
Service de la dette – secteur des Épinettes	9 330 \$	9 360 \$
<b>TOTAL DES TAXES SUR UNE AUTRE BASE – TARIFICATION</b>	<b>96 185 \$</b>	<b>121 240 \$</b>
<b>TOTAL DES TAXES</b>	<b>1 354 975 \$</b>	<b>1 392 495 \$</b>
<b>PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES</b>		
Paiement tenant lieu de taxes	16 930 \$	16 930 \$
<b>TOTAL DES PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES</b>	<b>16 930 \$</b>	<b>16 930 \$</b>
<b>AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES</b>		
Services rendus aux organismes municipaux	10 780 \$	10 780 \$
Autres revenus	277 975 \$	278 745 \$
Autres services rendus	21 260 \$	21 260 \$
<b>TOTAL DES AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES</b>	<b>310 015 \$</b>	<b>310 785 \$</b>
<b>TRANSFERTS</b>		
Transferts inconditionnels	23 160 \$	25 000 \$
Transferts conditionnels	29 200 \$	24 665 \$
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	<b>52 360 \$</b>	<b>49 665 \$</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 734 280 \$</b>	<b>1 769 875 \$</b>

**D É P E N S E S**

	2007	2008
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>		
Conseil municipal	66 820 \$	72 140 \$
Application de la Loi	8 500 \$	8 500 \$
Gestion financière et administrative	291 410 \$	311 305 \$
Greffes	0 \$	0 \$
Évaluation	58 575 \$	80 435 \$
Gestion du personnel	7 055 \$	6 810 \$
Autres	63 485 \$	49 355 \$
<b>TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>495 845 \$</b>	<b>528 545 \$</b>
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>		
Police	188 365 \$	210 065 \$
Service 911	3 600 \$	3 600 \$
Protection contre les incendies	71 410 \$	81 950 \$
Sécurité civile	1 650 \$	1 325 \$
<b>TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	<b>265 025 \$</b>	<b>296 940 \$</b>
<b>TRANSPORTS</b>		
Voirie municipale	210 635 \$	218 005 \$
Enlèvement de la neige	111 420 \$	111 485 \$
Éclairage des rues	8 200 \$	8 240 \$
Circulation et stationnement	7 725 \$	6 225 \$
Transport en commun	15 000 \$	15 000 \$
<b>TOTAL TRANSPORTS</b>	<b>352 980 \$</b>	<b>358 955 \$</b>
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>		
<i>Aqueduc :</i> Purification et traitement de l'eau potable	29 605 \$	29 005 \$
Réseau de distribution de l'eau potable	7 200 \$	7 225 \$
<i>Égout :</i> Traitement des eaux usées	35 950 \$	36 475 \$
Réseau d'égouts	7 285 \$	6 610 \$
<i>Matières résiduelles :</i> Collecte et transport des déchets	36 885 \$	54 605 \$
Élimination	33 000 \$	40 935 \$
<i>Matières secondaires :</i> Collecte et transport des matières secondaires	17 075 \$	8 415 \$
<b>TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU</b>	<b>167 000 \$</b>	<b>183 270 \$</b>
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	61 180 \$	29 770 \$
Promotion et développement économique	12 000 \$	12 210 \$
<b>TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>	<b>73 180 \$</b>	<b>41 980 \$</b>
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>		
Activités récréatives	214 875 \$	197 920 \$
Activités culturelles	46 635 \$	43 935 \$
<b>TOTAL LOISIRS ET CULTURE</b>	<b>261 510 \$</b>	<b>241 855 \$</b>
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>		
Dette à long terme – intérêts	24 000 \$	22 770 \$
Autres frais de financement	640 \$	640 \$
<b>TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT</b>	<b>24 640 \$</b>	<b>23 410 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 640 180 \$</b>	<b>1 674 955 \$</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>		
<b>REMBOURSEMENT EN CAPITAL</b>		
Remboursement en capital	30 500 \$	32 105 \$
<b>TOTAL REMBOURSEMENT EN CAPITAL</b>	<b>30 500 \$</b>	<b>32 105 \$</b>
<b>TRANSFERTS À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Administration générale	8 600 \$	11 000 \$
Sécurité publique	40 000 \$	5 815 \$
Transport	3 000 \$	44 000 \$
Hygiène du milieu	12 000 \$	\$
Loisirs et culture		2 000 \$
<b>TOTAL DES TRANSFERTS À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>63 600 \$</b>	<b>62 815 \$</b>
<b>TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	<b>94 100 \$</b>	<b>94 920 \$</b>
<b><u>TOTAL DES DÉPENSES</u></b>	<b><u>1 734 280 \$</u></b>	<b><u>1 769 875 \$</u></b>



## TAUX DE TAXATION

### TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE

**Catégorie des immeubles non résidentiels :** 0.742 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable.

**Catégorie des immeubles industriels :** 0.742 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable.

**Catégorie des immeubles de six logements ou plus :** 0.742 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable.

**Surtaxe sur la catégorie des terrains vagues desservis :** 0.371 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable.

Cette taxe est prélevée sur tout terrain vague desservi par les réseaux d'égout et d'aqueduc du territoire de l'ex-Village.

**Catégorie des immeubles agricoles :** 0.742 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable.

**Catégorie résiduelle (taux de base) :** 0.742 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable.

Cette taxe a pour objet de pourvoir aux dépenses du budget non autrement pourvues qui bénéficient à l'ensemble des citoyennes et citoyens.

### TAXE RÉFECTION ROUTIÈRE

**Taxe spéciale : 0.044 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable.** Cette taxe a pour objet de pourvoir aux dépenses du budget relatif à la réfection de diverses routes municipales et est applicable à tous les contribuables.

### TAXE DE SECTEUR - SECTEUR DES ÉPINETTES

**Taxe de secteur : 283.64 \$ par immeuble imposable.** Cette taxe a pour objet de pourvoir au secteur de la dette du règlement 03-05-97 pour l'assainissement des eaux municipales sur les immeubles desservis dans le secteur des Épinettes excluant ceux qui ont effectué le versement unique.

### TAXES DE SECTEUR - ENTRETIEN DES RÉSEAUX

**Aqueduc : 0.166 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable.** Cette taxe a pour objet de pourvoir à l'entretien du réseau d'aqueduc et est prélevée sur tous les immeubles desservis du territoire de l'ex-Village de Saint-Placide.

**Égout : 0.158 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable.** Cette taxe a pour objet de pourvoir à l'entretien du réseau d'égout et est prélevée sur tous les immeubles desservis du territoire de l'ex-Village de Saint-Placide et du secteur des Épinettes.

### TAXE COMPENSATION POUR SERVICE INCENDIE

Cette taxe annuelle au montant de 3 200 \$ a pour objet de pourvoir à l'entretien du service d'approvisionnement (conduite sous pression) en eau pour le système de gicleurs automatiques de l'usine *Les Emballages Lacroix Inc.*, sise au 77 rue de l'Église à Saint-Placide, province de Québec, JOV 2B0 et ce, en vertu des articles sur la tarification 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

### TARIFS

Les tarifs de compensation pour l'enlèvement et l'enfouissement des ordures sont fixés à :

- 69.67 \$ par logement inscrit au rôle d'évaluation pour le transport et la collecte des déchets.
- 30 \$ par site de camping, sur les terrains de camping pour le transport et la collecte des déchets.
- 9.98 \$ par logement inscrit au rôle d'évaluation pour la collecte sélective.
- 48.56 \$ par logement inscrit au rôle d'évaluation pour l'enfouissement des déchets.

➤ Les tarifs de compensation pour le service d'éclairage des rues privées et d'entretien de l'éclairage public sont :

Secteur Pointe-aux-Anglais :	19.53 \$ par logement
Secteur chemin de la Petite-Baie :	38.05 \$ par logement
Secteur domaine Félix-Décarie :	23.35 \$ par logement
Secteur chemin des Geais-Bleus :	17.12 \$ par logement
Secteur chemin des Outardes :	9.51 \$ par logement

\*\*\*

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de quinze pour cent (15 %).

Le trentième jour à compter du moment où le paiement est exigible, une pénalité de cinq pour cent (5 %) annuellement sera ajoutée aux soldes impayés.

Les taxes municipales doivent être payées en un versement unique. Toutefois, lorsque dans un compte, le total de toutes les taxes (y compris les tarifs de compensation pour services municipaux) est égal ou supérieur à trois cents dollars (300 \$), elles peuvent être payées, au choix du débiteur, en un **versement unique ou en deux ou trois versements égaux**.

La date ultime où peut être fait le versement unique ou le premier versement des taxes municipales est le trentième jour qui suit l'expédition du compte. Le deuxième versement devient exigible quatre-vingt-dix (90) jours après la date d'échéance du premier versement et le troisième versement devient exigible quatre-vingt-dix (90) jours après la date d'échéance du second versement.

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans un délai prévu, le montant total du solde des taxes devient immédiatement exigible.

Un compte à payer dont le solde (capital ou intérêts) est inférieur à deux dollars (2 \$) est annulé et tout solde créditeur supérieur à deux dollars (2 \$) n'est pas remboursé et sera annulé à la fin de l'année.



**MESSAGE DU MAIRE SUR LES INDICATEURS DE GESTION**

Mesdames, Messieurs,

En tant que maire de la Municipalité de Saint-Placide, j'ai le plaisir de vous présenter les indicateurs de gestion 2006. Ces indicateurs ont été développés par les autorités gouvernementales qui ont formé un comité de travail regroupant différentes associations municipales et des ordres comptables.

Ces indicateurs ont été élaborés afin de doter le monde municipal d'un outil de gestion, permettant de poser un regard neuf sur nos activités et de valider nos résultats par rapport à nos objectifs.

Dans un premier temps, nous avons à compléter les indicateurs pour les fonctions suivantes : le transport routier, l'hygiène du milieu et la santé financière.

D'autres indicateurs seront mis en place ultérieurement.

Pour analyser les résultats, nous devons prendre en considération les particularités de la Municipalité de Saint-Placide qui sont les suivantes :

- Municipalité de 1578 habitants ayant à cœur de conserver son caractère villageois.
- Le territoire de notre Municipalité couvre 42 km<sup>2</sup> dont 96 % est en zone agricole. La portion urbaine est constituée d'un village avec de petites maisons ouvrières. Nous avons aussi un petit secteur industriel pour accueillir des PME non polluantes. Près de 70 % des valeurs foncières proviennent du secteur résidentiel.

Voici donc les indicateurs de gestion par fonction.

**FONCTION TRANSPORT ROUTIER**

Voirie municipale	2006	2005	2004
État des infrastructures de rue	7 385 \$	7 881 \$	4 993 \$
Pourcentage du coût de l'activité de voirie municipale par rapport aux infrastructures de rue	163.27 %	59.41 %	133.00 %
Coût par kilomètre de voie	12 057 \$	4 682 \$	6 641 \$

État des infrastructures de rues : Valeur amortie des infrastructures de rue par kilomètre de voie.

Nous ne parlons pas de dépenses, mais bien de valeur résiduelle de nos infrastructures de rue. Pour analyser la variation d'une année à l'autre, nous devons prendre en compte les amortissements, les investissements sur le réseau existant et l'ajout de nouvelles rues. Si la Municipalité ne fait aucune intervention, cet indice baissera nous démontrant, par le fait même, le vieillissement des infrastructures. Par ailleurs, une augmentation de cet indice démontre que nous avons amélioré notre situation.

Nous pouvons constater que la valeur amortie du coût par kilomètre de voie a augmenté principalement de 2005 à 2006. La majeure partie de cette variation est explicable par la réfection de la montée Aubé.

De plus, cet indice nous démontre l'importance de prévoir des investissements annuellement afin de maintenir notre réseau routier en bon état et d'éviter sa détérioration.

Nous tenons compte que nous avons plus de 30.5 km de route rurale sur un total de 30.5 km de route. Nos routes ayant deux voies,  $30.5 \times 2 = 61$  km de voie. La valeur actuelle de nos routes est donc de  $7\,385 \$ \times 2$  voies = 14 770 \$ le kilomètre.

Coût de la vétusté : Coût de l'activité voirie par rapport à la valeur amortie des infrastructures.

Le coût de notre activité voirie est donc passé de 142 802 \$ en 2005 à 367 729 \$ en 2006.

Coût par kilomètre de voie : Coût de l'activité voirie par kilomètre de voie (kilomètres de rue x 2)

Nous constatons une hausse en 2006, La variation est due à une augmentation des investissements en réfection routière pour l'année 2006 (Montée Aubé) comparée à l'année 2005.

**ENLÈVEMENT DE LA NEIGE**

<b>Enlèvement de la neige</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Coût par kilomètre de voie	2 658 \$	2 031 \$	2 162 \$
Coût par kilomètre de voie par centimètres de précipitations	19,69 \$	11,16 \$	9,01 \$

Coût par kilomètre de voie : Coût de l'activité d'enlèvement de la neige par kilomètre de voie.

Nous rappelons que cette activité est assurée principalement par l'entreprise privée à la suite de l'octroi d'un contrat.

Il y a une variation importante de 2004 à 2006 cela est dû principalement à l'octroi d'un nouveau contrat à la suite d'un appel d'offres en 2006.

Coût par kilomètre de voie par centimètre de précipitations : Coût de l'activité enlèvement de la neige par rapport au nombre de kilomètres de voies déneigés par centimètre de précipitations.

La variation entre 2005 et 2006 s'explique par le fait que, malgré une baisse importante du nombre de centimètres de précipitations (182 cm en 2005 et 135 cm en 2006), notre coût demeure relativement stable en raison du contrat de déneigement qui ne varie pas selon la quantité de neige. Notre coût par kilomètre de voie est moins élevé que celui des municipalités voisines.

**FONCTION HYGIÈNE DU MILIEU**

<b>Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Nombre d'avis d'ébullition	0	0	1
Bris par kilomètre de conduite	0	0	0,3226
Coût de distribution par kilomètre de conduite	673 \$	1 406 \$	713 \$
Coût de traitement et d'approvisionnement par mètre cube	182,77 \$	524,18 \$	156,10 \$
Coût de distribution par mètre cube	33,08 \$	74,09 \$	12,63 \$

Nous pouvons constater que nous n'avons pas de problème avec la qualité de l'eau. En 2006, aucun avis d'ébullition n'a été émis. Aussi, les indices démontrent une relative stabilité et nos résultats sont avantageusement comparables à ceux d'autres municipalités. Le nombre de bris est stable et bas, ce qui démontre qu'il n'y a pas problème sérieux.

Pour ce qui est du coût par kilomètre de conduite, nous devons, par contre, mentionner le fait que le réseau dessert que le noyau

villageois, et en conséquence, le nombre de kilomètres de conduite est petit (moins de 3 km) et augmente par le fait même l'indice. À noter que notre réseau a plus de 50 ans.

Pour le réseau de distribution, le coût de production de l'eau est de 33,08 \$/m<sup>3</sup>, ce qui est comparable à celui d'autres municipalités ayant un traitement similaire au nôtre.

**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAUX D'ÉGOUT**

<b>Traitement des eaux usées et réseaux d'égout</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Coût du traitement par mètre cube	240,01 \$	250,42 \$	152,30 \$
Coût du réseau par kilomètre	4 158 \$	5 015 \$	5 890 \$

Pour le traitement de l'eau, on note une légère diminution du coût par mètre cube de 2005 à 2006. Soulignons qu'il y a eu beaucoup moins de pluie durant l'année 2006 qu'en 2005.

En ce qui a trait au coût du réseau par kilomètre de conduite, nous constatons que les résultats sont relativement élevés. Pour analyser cet indice, nous devons prendre en considération le fait que nous avons un petit réseau, ce qui diminue le nombre de kilomètres de conduite et augmente donc le résultat de cet indice.

Le réseau d'égout comprend deux types de conduites. Des conduites pluviales servant à recueillir les eaux de pluie des rues et des drains de fondation des maisons. Il y a aussi des conduites sanitaires qui recueillent seulement les eaux usées en provenance des résidences, des commerces et des industries.

**SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE**

Santé financière globale	2006	2005	2004
Pourcentage de taxation	74,89 %	78,83 %	67,55 %
Coût des services municipaux par 100 \$ d'évaluation	1,15 \$	1,06 \$	1,27 \$
Pourcentage du service de la dette	3,25 %	4,82 %	3,75 %
Loyer annuel de la dette exprimé en pourcentage	4,64 %	4,56 %	5,33 %
Pourcentage d'endettement	12,93 %	13,10 %	13,53 %
Endettement de l'ensemble des contribuables par 100 \$ d'évaluation	0,14 \$	0,18 \$	0,23 \$
Richesse collective par 100 \$ d'évaluation	0,77 \$	1,10 \$	1,27 \$

Le pourcentage de taxation 2005 et 2006 a diminué. Cet indicateur représente le coût des services rendus aux citoyens par rapport à la richesse foncière uniformisée. En bref, 74,89 % de nos revenus sont les taxes.

Le coût des services par 100 \$ nous donne une valeur du taux de taxe qui serait en vigueur si toutes les taxes étaient basées sur la valeur foncière uniformisée, soit la valeur au rôle ramenée à 100 % de la valeur marchande.

Le loyer annuel de la dette montre que nous payons en moyenne 4,64 % sur nos emprunts..

La dette à l'ensemble a diminué puisque des emprunts ont été remboursés, en conséquence, la richesse collective, soit la valeur des biens appartenant à la municipalité, a diminué. La dette des secteurs a diminué, ce qui nous donne une dette totale légèrement inférieure.

**ANALYSE GLOBALE DES INDICATEURS**

Nous devons prendre en considération que ces indices sont calculés dans la grande majorité des cas à partir de l'état du coût des services, celui-ci prenant en considération les amortissements sur les biens immobilisés et les subventions s'y rattachant.

Nous constatons que nos résultats sont comparables à ceux de la moyenne des municipalités similaires. Pour le réseau de distribution et le réseau d'égout, les résultats sont plus élevés puisque le réseau est très petit.

Nos coûts de déneigement sont relativement bas par rapport aux municipalités.

Au niveau de la santé financière, nous devons composer avec les spécificités de la Municipalité qui est majoritairement agricole avec un petit village, une grande richesse foncière, sans toutefois avoir un développement industriel. La plus grande partie des taxes provient du résidentiel.

Le conseil travaille en étroite collaboration avec l'équipe des employés municipaux afin d'offrir des services de qualité à des coûts acceptables et dans le respect de la capacité de payer de nos citoyens.

Les constats issus de l'analyse de ces indices seront pris en considération lors du prochain exercice budgétaire afin de poursuivre le travail visant à toujours bien servir les gens de la municipalité.

Ce nouvel outil de gestion nous amène à parfaire le traitement comptable de nos activités, afin de mieux connaître nos coûts et ainsi nous permettre de faire des choix éclairés pour les années à venir.

**PROGRAMME P.I.E.D.**

*Afin d'éviter les pertes  
d'équilibre et les chutes*



Le CLSC en collaboration avec le Cercle de Fermières de Saint-Placide est fier d'offrir ce service gratuit aux femmes et aux hommes de 60 ans et plus. Un groupe de 15 personnes (sans marchette et canne) est demandé par le CLSC. Les rencontres se feront à la Salle Jean-Paul-Carières à raison de deux rencontres par semaine. Une pré-évaluation par téléphone sera faite par le CLSC. Le programme débutera au mois de janvier 2008.

Vous inscrire auprès de madame Jacqueline Paquin au 450 537-3480.